

AR PREFECTURE

005-210500237-20150923-DEL20150923143-DE
Regu le 01/10/2015

VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2015.09.23/144

CONVOCAATION

Date	17/09/2015
Affichage	17/09/2015

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	25	33

THEME : TRAVAUX 2.

OBJET : REALISATION COORDONNEE
DE TRAVAUX AVEC LA RBEA :
CREATION DE RESEAUX D'EAUX
PLUVIALES SEPARATIFS SUR LE
CHEMIN DE FONTCHRISTIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 23 septembre 2015** à 17h00 le
Conseil Municipal légalement convoqué, s'est
réuni en séance publique dans la salle du 1^{er}
étage de la CCB, sous la présidence de
Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Étaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU
Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI
Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon,
JALADE Jacques, MARCHELLO Marie,
DAVANTURE Bruno, PETELET Renée,
DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude,
PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET
Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-
Hélène, FABRE Mireille, GRYZKA Romain,
VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno,
PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND
Émilie,

Étaient Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à AIGUIER Yvon,
MARTINEZ Gilles pouvoir à BOVETTO Fanny,
KHALIFA Daphné pouvoir à FROMM Gérard,
CIUPPA Marcel pouvoir à GUIGLI Catherine,
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed,
PEYTHIEU Éric pouvoir à ARMAND Émilie,
MUHLACH Catherine pouvoir à MONIER Bruno,
DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, KHALIFA
Daphné, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel,
PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, DAZIN
Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Gérard FROMM.

Dans le cadre de travaux coordonnés avec la RBEA, la commune entreprend depuis le printemps 2015 des travaux sur la partie haute du chemin de Fontchristiane pour réaliser un réseau séparatif de collecte des eaux pluviales sur cette voie.

La délibération 2015.05.27/078 précisait le montant de la participation financière prévisionnelle de la commune à hauteur de 104 000,00 € TTC.

Cependant, l'exiguïté du chemin et le mauvais état des branchements sur la canalisation de collecte des eaux usées en place a imposé à la RBEA et à la commune de remplacer intégralement cette canalisation, ce qui n'était pas prévu initialement. La répartition de ce surcôt se ferait au prorata du montant des travaux propres à la RBEA (2/3) et à la commune (1/3).

De plus, des investigations opérées à l'occasion des travaux dans les voies du hameau situées à l'amont de la place Martial Ollagnier ont montré le mauvais état du réseau d'eau potable et la non-conformité du réseau de collecte des eaux pluviales dans ce secteur.

La RBEA et la commune envisagent d'y poursuivre les travaux pour rénover l'ensemble du hameau du point de vue des réseaux humides.

Ces différents travaux supplémentaires occasionnent une participation financière de la commune à hauteur de 170 000,00 € HT soit 204 000,00 € TTC au lieu des 104 000,00 € TTC prévus.

Ces crédits sont inscrits dans la section d'investissement du budget 2015 de la commune.

Il est proposé d'autoriser la commune à verser un acompte à la RBEA sur présentation des situations de travaux déjà réalisés.

Le solde sera versé à la suite de la réception des travaux.

De plus, cette opération pouvant être cofinancée par l'État dans le cadre de la DETR, il est précisé qu'une demande de financement à hauteur de 50% du montant HT des travaux, soit 85 000,00 €, sera réalisée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver les dispositions énoncées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions, les plus élevées possibles, nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (PEYTHIEU Éric pouvoir à Madame ARMAND)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

PUBLIÉ LE 01 OCT. 2015

Le Maire,
Gérard FROMM



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Gérard". To the right of the signature is the official circular seal of the Municipality of Briancón, Hautes-Alpes. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text "MAIRIE DE BRIANCON" at the top and "Hautes-Alpes" at the bottom. The words "REPUBLIQUE FRANÇAISE" are also visible at the bottom of the seal.